



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
7 mai 2018
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-huitième session

Bonn, 30 avril-10 mai 2018

Point 8 de l'ordre du jour

Action commune de Koronivia pour l'agriculture

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-huitième session

Bonn, 30 avril-10 mai 2018

Point 10 de l'ordre du jour

Action commune de Koronivia pour l'agriculture

Action commune de Koronivia pour l'agriculture

Projet de conclusions présenté par les Présidents

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), rappelant les articles 9 et 10 de la Convention et conformément à la décision 4/CP.23, ont lancé l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, tenant compte de la vulnérabilité de l'agriculture aux changements climatiques et des modes d'examen des questions de sécurité alimentaire¹. Ils ont accueilli avec satisfaction les informations communiquées par les Parties et les observateurs concernant les éléments à introduire dans ce travail².
2. Le SBI et le SBSTA ont demandé au secrétariat d'organiser les ateliers évoqués en annexe parallèlement aux sessions précisées. Ils ont encouragé les organisations admises en qualité d'observateurs à participer à ces ateliers.
3. Les deux organes subsidiaires ont pris note de l'importance des sujets abordés, notamment ceux qui concernent les agriculteurs, les questions de genre, les jeunes, les communautés locales et les peuples autochtones. Ils ont donc encouragé les Parties à en tenir compte lorsqu'elles soumettent leurs vues ainsi que lors des ateliers consacrés à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture.
4. Les deux organes subsidiaires ont également prié le secrétariat d'établir un rapport sur chacun des ateliers mentionnés en annexe pour examen lors de leurs sessions respectives suivant celles dans le cadre desquelles les ateliers se sont tenus.
5. Le SBI et le SBSTA, conformément au paragraphe 1 de la décision 4/CP.23, ont demandé au secrétariat d'inviter des représentants des organes constitués au titre de la Convention à coopérer aux travaux et à participer aux ateliers, en particulier au premier de ceux qui sont évoqués au paragraphe 2 a) de la décision 4/CP.23.

¹ Décision 4/CP.23, par. 1.

² Disponible à l'adresse http://www.unfccc.int/submissions_and_statements.



6. Les deux organes subsidiaires ont invité les Parties et les observateurs à soumettre³ pour chacun des ateliers évoqués en annexe leurs vues sur le sujet traité dans le délai imparti. Ils les ont également invités à donner leur avis d'ici au 28 septembre 2020 sur les futurs thèmes à aborder qui ne figurent pas dans la liste de la décision 4/CP.23 ainsi que sur les progrès accomplis dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, afin de permettre au SBI et au SBSTA d'en rendre compte dans leur rapport conformément au paragraphe 4 de la décision 4/CP.23.

7. Le SBI et le SBSTA ont convenu de poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour lors de leurs quarante-neuvième sessions respectives en décembre 2018.

8. Les deux organes subsidiaires ont pris note de l'estimation des incidences budgétaires des activités que le secrétariat doit entreprendre en application du paragraphe 2 ci-dessus. Ils ont demandé que le secrétariat entreprenne les activités prescrites dans les présentes conclusions sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

³ Les observations devraient être communiquées par l'intermédiaire du portail prévu à cet effet, à l'adresse http://www.unfccc.int/submissions_and_statements.

Annexe

Feuille de route

<i>Session</i>	<i>Activités</i>
SBSTA/SBI 48 avril-mai 2018	Les parties s'entendent sur la feuille de route/l'ordre du jour
	Activités intersessions Communication de vues sur le thème 2 a)¹ (Modalités de mise en œuvre des résultats des cinq ateliers de session tenus sur les questions relatives à l'agriculture et d'autres thèmes futurs qui pourront être dégagés de ces travaux) d'ici au 22 octobre 2018
SBSTA/SBI 49 décembre 2018	Atelier avec les organes constitués au titre de la Convention ² sur le thème 2 a) (Modalités de mise en œuvre des résultats des cinq ateliers de session tenus sur les questions relatives à l'agriculture et d'autres thèmes futurs qui pourront être dégagés de ces travaux)
	Activités intersessions Établissement par le secrétariat du rapport de l'atelier sur le thème 2 a) (Modalités de mise en œuvre des résultats des cinq ateliers de session tenus sur les questions relatives à l'agriculture et d'autres thèmes futurs qui pourront être dégagés de ces travaux) Communication de vues sur les thèmes 2 b) (Méthodes et démarches pour l'évaluation de l'adaptation, des retombées positives de l'adaptation et de la résilience) et 2 c) (Amélioration du carbone du sol, de la santé des sols et de la fertilité des sols dans les systèmes applicables aux pâturages et aux terres cultivables ainsi que dans les systèmes intégrés, y compris la gestion des ressources en eau) d'ici au 6 mai 2019
SBSTA/SBI 50 juin 2019	Ateliers sur les thèmes 2 b) (Méthodes et démarches pour l'évaluation de l'adaptation, des retombées positives de l'adaptation et de la résilience) et 2 c) (Amélioration du carbone du sol, de la santé des sols et de la fertilité des sols dans les systèmes applicables aux pâturages et aux terres cultivables ainsi que dans les systèmes intégrés, y compris la gestion des ressources en eau)
	Examen du rapport de l'atelier sur le thème 2 a) (Modalités de mise en œuvre des résultats des cinq ateliers de session tenus sur les questions relatives à l'agriculture et d'autres thèmes futurs qui pourront être dégagés de ces travaux) Activités intersessions Établissement par le secrétariat des rapports des ateliers sur les thèmes 2 b) (Méthodes et démarches pour l'évaluation de l'adaptation, des retombées positives de l'adaptation et de la résilience) et 2 c) (Amélioration du carbone du sol, de la santé des sols et de la fertilité des sols dans les systèmes applicables aux pâturages et aux terres cultivables ainsi que dans les systèmes intégrés, y compris la gestion des ressources en eau) Communication de vues sur le thème 2 d) (Amélioration de l'utilisation des nutriments et de la gestion des effluents d'élevage dans l'optique de systèmes agricoles durables et résilients) d'ici au 30 septembre 2019

¹ La numérotation des thèmes renvoie aux paragraphes de la décision 4/CP.23.

² Les organes constitués contribueront à l'action commune de Koronivia pour l'agriculture conformément au paragraphe 1 de la décision 4/CP.23.

<i>Session</i>	<i>Activités</i>
SBSTA/SBI 51 novembre 2019	Atelier sur le thème 2 d) (Amélioration de l'utilisation des nutriments et de la gestion des effluents d'élevage dans l'optique de systèmes agricoles durables et résilients) Examen des rapports des ateliers sur les thèmes 2 b) (Méthodes et démarches pour l'évaluation de l'adaptation, des retombées positives de l'adaptation et de la résilience) et 2 c) (Amélioration du carbone du sol, de la santé des sols et de la fertilité des sols dans les systèmes applicables aux pâturages et aux terres cultivables ainsi que dans les systèmes intégrés, y compris la gestion des ressources en eau)
	Activités intersessions Établissement par le secrétariat du rapport de l'atelier sur le thème 2 d) (Amélioration de l'utilisation des nutriments et de la gestion des effluents d'élevage dans l'optique de systèmes agricoles durables et résilients) Communication de vues sur le thème 2 e) (Amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres) et 2 f) (Dimension socioéconomique et dimension liée à la sécurité alimentaire des changements climatiques dans le secteur agricole) d'ici au 20 avril 2020
SBSTA/SBI 52 juin 2020	Ateliers sur les thèmes 2 e) (Amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres) et 2 f) (Dimension socioéconomique et dimension liée à la sécurité alimentaire des changements climatiques dans le secteur agricole) Examen du rapport de l'atelier sur le thème 2 d) (Amélioration de l'utilisation des nutriments et de la gestion des effluents d'élevage dans l'optique de systèmes agricoles durables et résilients)
	Activités intersessions Établissement par le secrétariat des rapports des ateliers sur les thèmes 2 e) (Amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres) et 2 f) (Dimension socioéconomique et dimension liée à la sécurité alimentaire des changements climatiques dans le secteur agricole) Communication de vues sur les futurs thèmes à aborder qui ne figurent pas dans la liste de la décision 4/CP.23 ainsi que sur les progrès accomplis dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, pour en rendre compte à la Conférence des Parties, conformément au paragraphe 4 de la décision 4/CP.23, d'ici au 28 septembre 2020
SBSTA/SBI 53 novembre 2020	Examen du rapport de l'atelier sur le thème 2 e) (Amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres) et 2 f) (Dimension socioéconomique et dimension liée à la sécurité alimentaire des changements climatiques dans le secteur agricole) Rapport à la Conférence des Parties sur les progrès et résultats des travaux, ainsi que sur les futurs thèmes possibles

Abréviations : SBSTA = Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, SBI = Organe subsidiaire de mise en œuvre.